

Autorisation parentale

Droit à l'image et publication du nom — Saison 2026 / 2027

Le club publie des photographies de ses activités et les résultats de ses jeunes joueurs. Rien n'est publié sans votre accord. Chaque case ci-dessous est indépendante, et votre refus, total ou partiel, n'a aucune conséquence sur la place de votre enfant au club.

1 L'ENFANT CONCERNÉ

NOM	PRÉNOM
DATE DE NAISSANCE	GROUPE / CRÉNEAU DU SAMEDI

2 TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE

NOM ET PRÉNOM	LIEN AVEC L'ENFANT (PÈRE, MÈRE, TUTEUR)
TÉLÉPHONE	ADRESSE ÉLECTRONIQUE

3 PHOTOGRAPHIES ET VIDÉOS — J'AUTORISE LEUR DIFFUSION SUR

- ☐ Le site internet du club
- ☐ La page Facebook et les réseaux sociaux du club
- ☐ Les affiches, flyers et documents d'information du club
- ☐ La presse locale (Nouvelle République, bulletins municipaux)
- ☐ Les supports de nos partenaires (photos d'équipe en tee-shirt floqué)
Photo de groupe portant les logos des partenaires, sans mise en avant individuelle.

4 PUBLICATION DU NOM — JE CHOISIS UNE SEULE OPTION

- ☐ **Prénom et initiale du nom (exemple : Julien D.)**
Option recommandée. Permet de figurer au classement du Challenge et dans les comptes rendus sans exposer le nom complet.
- ☐ Prénom et nom complet
- ☐ Aucune publication du nom — mon enfant apparaîtra de façon anonyme

Ce que le club s'engage à ne jamais faire

Nous ne publions jamais la date de naissance, l'adresse, le téléphone, l'adresse électronique, l'établissement scolaire ni aucune information de santé d'un enfant.

Aucune photographie n'est utilisée à des fins commerciales ni ne peut donner lieu à rémunération (article 9 du Code civil). Vous pouvez retirer cette autorisation à tout moment par simple message à savignetennis@fft.fr, sans avoir à vous justifier.

Je soussigné(e), titulaire de l'autorité parentale sur l'enfant désigné ci-dessus, déclare avoir pris connaissance de la notice au verso et autoriser le club dans les limites cochées, pour la saison 2026/2027, renouvelable sauf retrait.

Fait à _____ le ____ / ____ / ____

Signature, précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

SIGNATURE DU TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE

Notice d'information

Protection des données personnelles et droit à l'image

Ce document vous informe de la manière dont le Tennis Club Savigné-Gizeux utilise les photographies, les vidéos et les données personnelles de ses adhérents. Il complète le formulaire d'autorisation et doit être conservé par vos soins.

1 QUI TRAITE VOS DONNÉES

Responsable du traitement : Tennis Club Savigné-Gizeux, association régie par la loi du 1er juillet 1901, représentée par son président.

Contact : savignetennis@fft.fr — 06 79 57 38 18 (président) — 07 64 02 08 98 (vice-président).

2 POURQUOI NOUS UTILISONS CES INFORMATIONS

- Faire connaître le club et ses activités : site internet, page Facebook, affiches, presse locale.
- Rendre compte de la vie sportive : résultats de rencontres, compositions d'équipes, classement du Challenge interne.
- Valoriser nos partenaires, qui soutiennent le club financièrement ou matériellement.
- Organiser la vie du club : inscriptions, cours, réservation des courts, information des adhérents.

3 SUR QUELLE BASE JURIDIQUE

La publication de photographies, de vidéos et du nom des adhérents repose exclusivement sur votre consentement (article 6.1.a du Règlement général sur la protection des données). Ce consentement est libre : le refuser n'a aucune conséquence sur la licence, l'accès aux cours, la participation aux compétitions ou la vie du club.

La gestion administrative de l'adhésion repose, elle, sur l'exécution du contrat d'adhésion et sur nos obligations légales et fédérales.

4 QUI Y A ACCÈS, ET PENDANT COMBIEN DE TEMPS

Les publications sont accessibles à toute personne visitant le site internet ou les réseaux sociaux du club. En interne, seuls les membres du bureau habilités accèdent aux dossiers d'adhésion. Aucune donnée n'est vendue, louée, ni transmise à un tiers à des fins commerciales. Nos outils d'hébergement sont situés dans l'Union européenne.

Les photographies publiées sont conservées tant que l'autorisation reste valable et retirées dans un délai raisonnable après son retrait. Les dossiers d'adhésion sont conservés trois ans après la fin de la dernière adhésion, puis supprimés ou anonymisés.

5 VOS DROITS

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition, ainsi que du droit de retirer votre consentement à tout moment, sans avoir à vous justifier. Le retrait ne remet pas en cause ce qui a été publié avant, mais nous cessons toute nouvelle publication et retirons les contenus concernés dès que possible.

Pour un mineur, ces droits sont exercés par le titulaire de l'autorité parentale. L'enfant peut lui-même demander le retrait d'une photographie qui le gêne.

Pour exercer ces droits, écrivez à savignetennis@fft.fr en précisant l'objet de votre demande. Nous répondons sous un mois.

Réclamation

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez saisir la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), 3 place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 Paris Cedex 07 — www.cnil.fr

6 TEXTES APPLICABLES

Article 9 du Code civil (droit au respect de la vie privée et droit à l'image). Article 371-1 du Code civil (autorité parentale). Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD), notamment ses articles 6, 7, 8, 12 à 22. Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Article 226-1 du Code pénal (atteinte à l'intimité de la vie privée).